



**Stratégie 2026 de prospection en Isère pour l'élaboration
de la liste rouge des abeilles sauvages en AURA**

L'objectif de la présente note est de repérer les différents sites à prospecter en 2026 afin d'orienter nos sorties abeilles programmées ou « spontanées » afin de couvrir au mieux le territoire Isérois. Cette première approche, forcément sommaire, demande à être discutée et précisée.

Je suis parti de la carte de l'état des mailles pour le département mises à jour publiée sur Discord, le 10 février 2026, par Florian DESMOUVEAUX d'ARTHROPOLOGIA. Vous trouverez en annexe cette carte à laquelle j'ai appliqué, afin de se repérer plus facilement, des lettres de A à N en abscisse (longitude) et des chiffres de 1 à 14 en ordonnée (latitude).

Cette approche par maille extrêmement utile dans le cadre d'une liste rouge (approche par le nombre de stations dans des mailles où une espèce est présente) est à compléter par une approche avec quatre autres critères qui me semblent essentiels en matière de prospection : la phénologie, le gradient altitudinal, les milieux, certaines plantes à fleurs dont des abeilles sont spécialistes.

1. L'approche par maille :

Il y a 112 mailles recensées dans la carte fournie. **La moyenne est de 33 espèces** par maille avec **une médiane de 21 espèces** (la moitié des mailles ont moins de 21 espèces et l'autre moitié en compte plus). Le premier quartile (25% de la distribution) est de 0 espèces à 10 espèces (26 mailles), le deuxième quartile est de 11 à 21 espèces (30 mailles), le troisième quartile est de 21 à 36 espèces (28 mailles), le quatrième quartile est de 38 à 232 espèces (28 mailles). 482 espèces ont été recensées à ce jour en AURA (données ARTHROPOLOGIA) donc la maille la plus prospectée représente 48% des espèces en Rhône alpes. Comme je ne connais pas le nombre total d'espèces identifiées en Isère, je ne peux connaître le ratio en Isère du nombre d'espèces par rapport à celles de la région AURA.

Je me suis intéressé au premier quartile (mailles de 0 à 10 espèces) soit 26 mailles afin de cibler les mailles les moins prospectées sur lesquelles faire porter en priorité l'effort de prospection (en gras, la commune centrale de la maille).

Numéro de maille	Nombre d'espèces par maille	Canton	Communes à prospector
D5	0	La Verpillère/L'Ile d'Abeau/Bièvre	Charantonay , St Georges d'Espéranche, Beauvoir de Marc, Saint Jean de Bournay, Artas, Roche.
L12 et L13	0	Matheysine-Trièves	Valjouffrey .
B6	2	Vienne 2	Reventin-Vaugris, Chonas l'Amballan, St Prim, Auberives sur Varèze, Cheyssieu, Cotes d'Arey , Vernioz, Assieu.
D8	2	Bièvre	Lentiol, Marcollin, Saint Clair sur Galaure , Thodure.
J14	2	Matheysine-Trièves	Treminis , Pellafol, Saint Baudille et Pipet.
C7	3	Roussillon	La chapelle de Surieu, Moissieu sur Dolon, Bellegarde-Poussieu , Sonnay, Jarcieu, Pact.
D9	3	Sud Gresivaudan	(voir E9)
F8	4	Bièvre/Sud Gresivaudan	Saint Pierre de Bressieux, Brion, Qincieu, Chasselay , Varacieux.
M9	4	Oisans-Romanche	Besse .
E10	4	Sud Gresivaudan	Saint Lattier , Saint Bonnet de Chavagne, Saint Hilaire du Rosier.
D7	5	Roussillon /Bièvre	Pisieu, Pommier de Beaurepaire, Faramans, Pajay , St Barthelemy , Beaurepaire, Beaufort.
F7	5	Le grand Lemps/Bièvre	Gillonay, Saint Hilaire de la Cotte, La Frette, Brezins, Saint Etienne de Saint Geoirs , Sillans, Saint Geoirs, Plan.
M12	5	Oisans-Romanche	Saint Christophe en Oisans
C5	6	Vienne 1	Luzinay, Serpaize, Septème , Moidieu-Détourbe, Estrablin.
I5	6	Chartreuse-Guiers	Saint Albin de Vaulserre .
E8	6	Bièvre	Roybon , Marnans, Montfalcon, Viriville.
E9	6	Sud Grésivaudan	Dionay, Saint Antoine l'Abbaye , Bessins, St Appolinard, Montagne, Chatte.
D6	7	Roussillon/Bièvre	Savas-Mépin, Meyssies, Villeneuve de Marc , Lieudieu, Arzay, Bossieu, St Julien de l'Herms.
E6	7	Bièvre	Chatonnay, Semons, Commelle , Nanton.

H11	7	Fontaine-Vercors/ Le Pont de Claix/ Mathésine-Trièves	Corrençon en Vercors, Villard de Lans, Le Gua, Château Bernard , Miribel Lanchatre.
E5	8	L'Isle d'Abeau	Chezeneuve, Maubec, Crachier, Culin, Meyrieu les Etangs, Saint Agnin sur Bion .
F10	8	Sud Grésivaudan	St Romans, St André en Royans , St Just de Claix.
K5	9	Haut Grésivaudan	Chapareillan .
G6	9	Le grand Lemps	Burcin, Oyeu, Charavines, Blandin .
I6	10	Chartreuse Guiers	Saint Laurent du Pont, Entre-deux-Guiers , Saint Christophe sur Guirs, Miribel les Echelles.

Si on considère les cantons, on s'aperçoit que **la Bièvre** apparaît 8 fois dans cette liste, ce qui en fait le canton le plus sous prospecté du Département. Une sortie, **le samedi 9 mai 2026** à Roybon est organisée par le CED ROSALIA dans ce canton, mais nous devons certainement y revenir.

Le canton du **sud Grésivaudan** apparaît 4 fois. Nous avons prospecté en 2025 la maille F10 de Saint André en Royans (non pris en compte par la carte). Il nous faudrait prospecter du côté de Saint Lattier et des berges de l'Isère.

Les autres mailles sont plus éparées. Il serait bien cependant que la maille D5 avec 0 espèce (**Charantonay**) soit remplie... Le secteur du **Viennois** (Vienne 1 et Vienne 2) est également sous-prospecté. Contact à prendre avec l'Association Nature vivante, active dans le secteur.

Il en va de même des mailles à 0 espèces L12 et L13. Il faut aller à **Valjouffrey**. C'est une belle balade en montagne (en voiture à 1h10 pour 60km) avec à la clef de belles espèces à contacter. Attention cependant, une bonne partie de cette commune est située dans la zone cœur du parc des Ecrins interdite à tout prélèvement. Autorisation à demander au Parc si nous souhaitons prospecter cette zone.

Nous aurons certainement à revenir dans le **Trièves** (en 2025, WE bénévoles et prospection des communes de Mens et Lalley) mais plutôt dans l'été et dans la commune de Treminis.

Le massif de la **Chartreuse** fera l'objet d'une stratégie particulière de prospection dans le cadre de l'ABC coordonné par le PNR. Le massif du **Vercors** a été largement prospecté et fera encore cette année l'objet d'un WE Bénévoles organisé par ARTHROPOLOGIA. Le massif de **Belledonne** sera prospecté du côté Haut Grésivaudan lors des 24h naturalistes 2026 de la FNE et à l'occasion du WE de ROSALIA des 6 et 7 juin 2026.

Ces données méritent d'être croisées avec la carte des ENS du Département, les zones Natura 2000 et les Parcs régionaux ou nationaux.

2. Les autres déterminants des prospections.

- **La phénologie**

Un travail a été engagé en 2025 que nous poursuivrons en 2026 lors de la journée de prospection du 7 mars 2026 sur les **abeilles précoces** notamment par la prospection des abeilles des saules (*Colletes cunicularius* et beaucoup d'*Andrena* précoces).

Nous avons prévu également trois journées de prospection les 18 juillet, le 29 août et le 19 septembre pour prospecter **les espèces estivales**. Ces espèces estivales notamment de la famille des Megachilidae et des *Hylaeus* (Colletidae) sont souvent négligées durant cette période de congé mais certaines représentent un enjeu de protection. En été également nous chercherons *Bombus confusus* et le cortège de bourdons associés (*Bombus subterraneus* et *Bombus pomorum*) dans le cadre d'un projet de FNE 38 auquel nous sommes associés.

- **Le gradient altitudinal**

Je vous propose de prospecter notamment les espèces présentes au-dessus de 1500 m d'altitude. Une bonne partie de l'Isère est située en zone de montagne et nous avons des espèces endémiques des milieux montagnards. Certes, plus on monte et moins il y a d'abeilles, mais certaines espèces sont à contacter. Il y a tout d'abord quelques espèces de bourdons spécialistes de fleurs de montagne sur lesquels je reviendrai. Il y a certaines abeilles comme les *Panurginus* (*Panurginus montanus* contactée sur le plateau de l'Arselle à Vaulnaveys-le-Haut) que l'on ne trouve pas en deçà de 1400m. Je dresserai une liste de ces abeilles à partir de l'excellent site mis en ligne cet automne par le CEFE de Montpellier sur les traits de vie des abeilles. : <https://beefunc.fr/>.

- **Les milieux**

Les abeilles sont principalement des espèces thermophiles. Donc certains milieux comme **les coteaux secs et les pelouses sèches** sont à prospecter en priorité.

Il y a des espèces dites psammophiles ou sabulicoles qui effectuent tout ou partie de leur vie dans **un substrat sableux**. Certaines de ces abeilles se regroupent en bourgades importantes (*Andrena vaga*, *Colletes cunicularius*) intéressantes à observer et qui sont parasitées par des abeilles coucous intéressantes à contacter (du genre *Nomada* notamment). On recherchera également les abeilles du genre *Dasypoda*, espèces estivales peu contactées en Isère et qui forment aussi des bourgades importantes (on recherchera également la présence d'espèces coucous potentielles comme des *Epeolus*). Les abords des anciennes ou actuelles carrières de sable sont particulièrement intéressants à prospecter (attention à la sécurité et au respect des lieux...).

On ne négligera pas **les milieux humides** (marais, berges de rivières) qui peuvent avoir des zones sableuses ou des fleurs dont certaines abeilles sont des spécialistes en matière de pollinisation.

Enfin, les **cimetières** présentent la caractéristique d'être des milieux très fleuris et peu perturbés. Certaines espèces estivales de *Megachile* (du sous-genre *Chalicodome*) nidifient sur des tombes en calcaires (abeilles maçonnes).

- **Les espèces florales**

Nous avons déjà cité les saules (*Salix caprea*, le saule marsault en priorité).

D'autres espèces florales sont à prospecter et notamment :

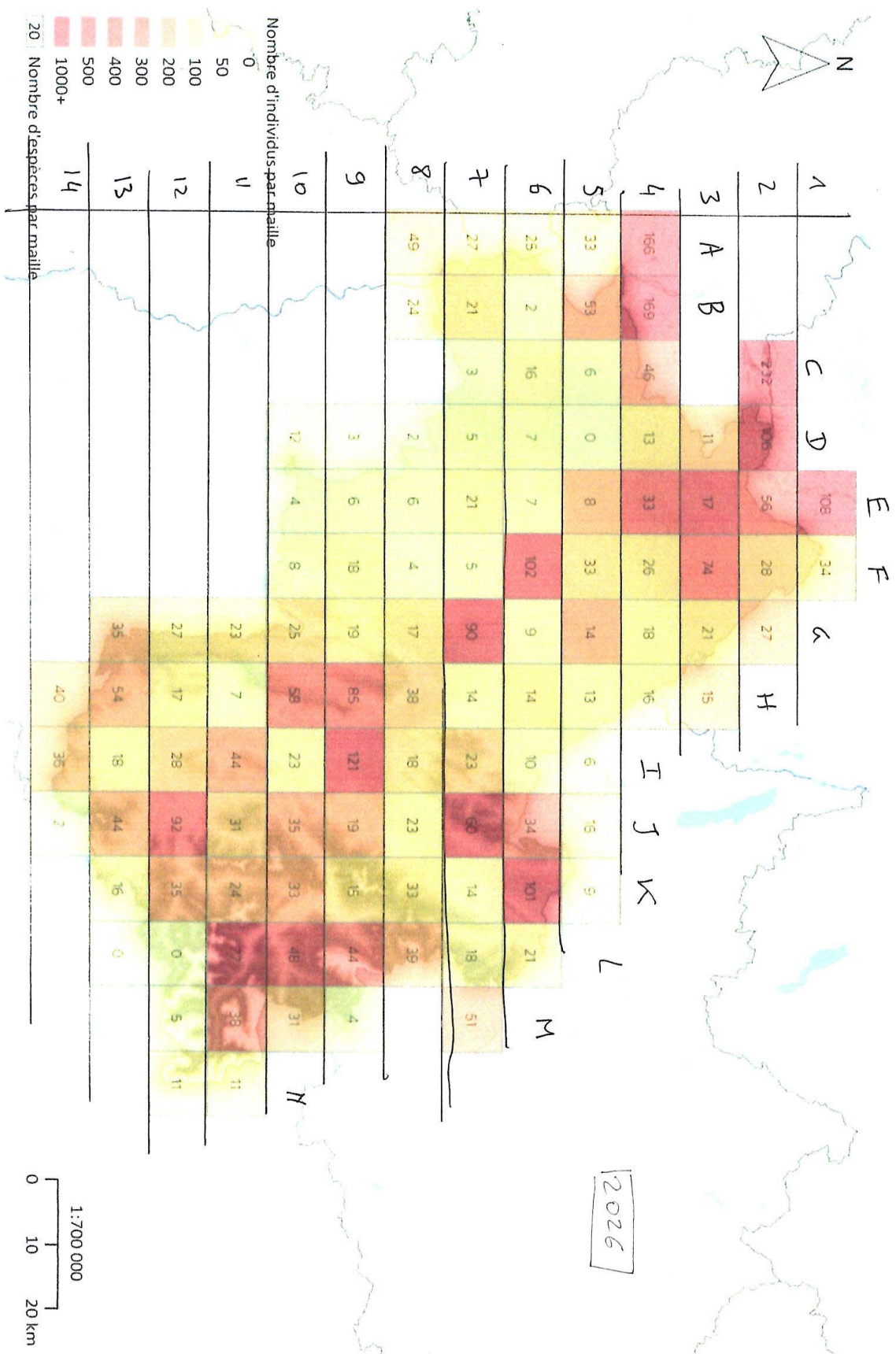
- La bryone (*Bryonia dioica*) : on recherchera *Andrena florea*.
- La salicaire (*Lythrum salicaria*) dans les milieux humides. On recherchera notamment *Tetralonia salicaria* et *Melitta nigricans*.
- Toutes les *Melitta* sont intéressantes à contacter et notamment *Melitta tricincta* sur les fleurs du genre **Odontites** (plantes à fleurs hémiparasites).
- La lysimaque (***Lysimachia punctata***) est une espèce des milieux humides sur lesquelles on peut trouver *Macropis europaea*, *Macropis fulvipes* qui utilisent l'huile de lysimaque pour nourrir leur couvain.
- Les campanules (genre ***Campanula***) pour les abeilles du genre *Chelostoma*, oligolectiques sur ces fleurs.
- ***Aconitum lycoctonum*** (Aconit) et ***Cerintho minor*** (la petite Cerinthe) en montagne sont à prospecter pour contacter respectivement *Bombus gerstaeckeri* et *Bombus brodmannicus*.
- Etc.

Le poète René Char disait : « il faut prévoir en stratège et agir en primitif ». Donc, ne pas négliger les collectes opportunistes où on contacte des abeilles qu'on ne cherchait pas. Par ailleurs, méfions-nous d'un syndrome bien connu des naturalistes, celui du « cocheur », qui consiste à ne rechercher que les espèces rares que l'on n'a pas encore cochées dans sa liste, dans une démarche de collectionneur. Les abeilles banales et ordinaires ont souvent beaucoup plus à nous apprendre sur le fonctionnement du vivant et des écosystèmes...

Tout cela est à discuter et à approfondir !

Gilles DESRUMAUX

21 février 2026.





Carte réalisée par Jean-Yves TURCHET